

REFUS POSSIBLE D'AUTORISATION DE TRAVAIL AUX ETUDIANTS ALGERIENS DEMANDANT A CHANGER DE STATUT

Une note d'information de la DPM (Direction des Populations et des Migrations) précise que la situation de l'emploi peut être opposée aux étudiants algériens qui demandent un changement de statut de séjour pour exercer une activité salariée.

Cette note se réfère à l'accord franco-algérien du 27.12.1968, à l'article R. 341-4 du Code du travail et à la loi du 11.7.1979 (aucun de ces textes n'étant abrogé).

A cette note d'information envoyée aux préfets est joint le texte d'un arrêt du Conseil d'Etat du 10.6.92 accompagné d'une note de commentaire. ■

Note d'information DPM n° 92-15 du 7.7.92 - BO du Ministère des Affaires sociales et de l'intégration n°92/34 du 3.10.92 - non parue au JO.

Les copies du texte de cette note d'information et de cet arrêt peuvent être envoyées sur demande à : CNDP-Migrants - 91, rue Gabriel Péri - 92120 MONTROUGE - Tel 46.57.11.67.

(d'après Migrants Nouvelles n°182 - novembre 1992)

DROIT DES ETRANGERS ET APATRIDES A L'ALLOCATION SPECIALE

Les réfugiés et apatrides résidant sur le territoire d'un des Etats membres de la CEE peuvent prétendre, sans condition particulière de durée de résidence en France, à

l'allocation spéciale de vieillesse. Les personnes concernées devront désormais solliciter le bénéfice de cette allocation, et non plus celui de l'allocation simple à domicile de l'aide sociale aux personnes âgées qui leur était accordée jusqu'à présent.

Les préfets devront réorienter toute demande d'allocation simple, formulée par des réfugiés ou apatrides depuis le 1.6.1992, vers les services du fonds spécial, géré par la Caisse des Dépôts et Consignations, compétents pour examiner les droits des demandeurs. Ils devront diffuser l'information auprès des services sociaux départementaux et communaux. ■

(d'après Actualités sociales hebdomadaires, n°1799, 25.9.92).

Circulaire DAS du 10.7.92, BOMASI n°92/33 du 16.9.1992.

R U B R I Q U E VIE ASSOCIATIVE

Z.B. réside en France depuis plus de 5 ans sans interruption. Elle a quelques années auparavant bénéficié d'une introduction au titre du regroupement familial. Comme d'autres, elle a été victime ... de papiers déchirés. Considérée depuis lors comme primo-arrivée par l'autorité française, elle a vécu "hors droits", non reconnue par les uns, rejetée par les autres. Elle a tout de même pu bénéficier de la solidarité active de quelques proches, associations caritatives et voisins. Z.B. n'a plus aucune attaché avec son pays d'origine et manifeste un désir profond de s'installer en France.

Parallèlement à ses démarches vis-à-vis des autorités françaises pour régulariser sa situation, elle a déployé maints efforts pour tout simplement vivre dans la dignité. Mais l'employeur qui aujourd'hui encore confirme sa promesse d'embauche ne peut l'employer sans risques de

sanctions. Z.B. a un enfant de 3 ans scolarisé en France, un travail qui l'attend, un passé qui la poursuit, et un avenir qu'on lui refuse. Un arrêté de reconduite à la frontière a été dernièrement pris à son encontre.

Un comité de soutien s'est constitué à partir du quartier où elle réside pour obtenir une admission exceptionnelle au séjour. ■

Contact à Grenoble : 76.09.07.05

A.B.R.A.

L'Association Bonpertuis La Ravignhouse (A.B.R.A.) assure l'animation du quartier de la Ravignhouse, quartier très éloigné du centre du village de Saint Blaise du Buis (Isère), peuplé à 90% d'immigrés, essentiellement de familles d'origine maghrébine et portugaise.

L'association gère une salle remise en état par quelques-uns de ses

membres. Cette salle sert au déroulement des diverses activités (Animations Educatives Péri-Scolaires, Animations linguistiques, cours de couture par une conseillère en économie sociale et familiale intercommunale, cours de français). Elle sert aussi, parfois, de lieu de rencontre pour les jeunes du quartier (anniversaires). Une personne de l'association siège au Comité des Fêtes de St Blaise du Buis qui organise et planifie les manifestations culturelles et autres du village. ■

Contact : A.B.R.A. - Centre Alexandre Dubois - La Ravignhouse - 38140 ST BLAISE DU BUIS

ASSISES DE LA COMMUNAUTÉ PORTUGAISE

La première rencontre nationale de la Communauté Portugaise de France aura lieu les 3 et 4 avril 1993.

Au programme de ce week-end :

colloques, musique, ateliers enfants, animations associatives et d'entreprises, expositions de peinture, photo, presse, folklore, tournoi de football et marathon.

Contact : pour tous renseignements, téléphonez au (1) 40.24.20.10

HORIZONS TURCS À VIENNE

Pilotée par le Collège PONSARD et l'A.D.A.T.E., "horizons Turcs à VIENNE" est une action interparte-

nariale Z.E.P. à Horizons divers :

- Horizon Intégration : occuper sa place dans la cité, dans le quartier, dans l'école avec les autres à partir d'une meilleure connaissance-reconnaissance mutuelle ;

- Horizon Action : expositions diverses (peinture, livres, images de la Turquie ...) ; musique traditionnelle turque ; voyage-échange Vienne-Ankara, Karakoz, cinéma turc, conférences... Autant de lieux, d'occasions pour de véritables échanges et de vraies rencontres

créatrices entre tous les habitants de Vienne ;

- Horizon Partenariat : un véritable travail d'implication et de collaboration où chacun contribue à son niveau : Association des travailleurs Turcs, Etablissements, Scolaires, Bibliothèque et Théâtre municipal, M.J.C., Comité de Liaison des Associations Turques Rhône-Alpes, Municipalités, Fonds d'Action Sociale, population turque viennoise ...

Une action rebondissante sur l'ensemble de l'année scolaire et dont le couronnement se concrétisera par une semaine d'animation (du 16 au 22 juin) à la salle des Fêtes à Vienne.

Une brochure détaillant l'ensemble du programme sera disponible début janvier 1993.

**Contact : Z.E.P. / A.D.A.T.E., Vienne
Tel : 74 84 71 33**

FESTIVAL DE LA CRÉATION EN NORD-ISÈRE

L'édition 93 du Festival de la Création s'inscrit dans la continuité et l'approfondissement du travail amorcé depuis 1990 à CHAVANOZ : impulser chez les jeunes une dynamique identitaire positivée par la rencontre avec des créateurs.

Mais ce festival prend aujourd'hui une dimension intercommunale : 30 jeunes de BOURGOIN-JALLIEU, LA VERPILLERE et CHAVANOZ, 5 artistes et l'équipe de l'A.D.A.T.E. du Nord-Isère se sont engagés.

Un stage du 19 au 24 décembre va permettre un travail de formation, d'échange et de création artistique qui se poursuivra au premier semestre 1993.

Un comité de pilotage par commune composé de professionnels, d'élus et d'associations de jeunes coordonne la démarche qui aboutira en juin à 3 semaines de création (une dans chaque commune).

**Contact : Warda HISSAR-HOUTI.
Pont de Cheruy - Tel : 78 32 10 66.**

ETUDIANTS ETRANGERS

OU Vous êtes sur le territoire français et vous n'êtes pas ou plus étudiants (touristes, résidents, visiteurs...)

A partir de

830^F

Garantie Economique

votre couverture sociale

FRAIS MEDICAUX, CHIRURGIE, HOSPITALISATION, ACCIDENT,
Rapatriement médical, Responsabilité civile, Assistance juridique.

ACCEPTÉE PAR LA PRÉFECTURE POUR
L'OBTENTION DE LA CARTE DE SÉJOUR

Remise immédiate de l'attestation
Contrat valable 12 mois quelle que soit la date d'inscription

CABINET MILAN

3, rue du Commandant Gilot
38000 GRENOBLE
TÉL. 76 46 27 15

Colombet et cie

Papeterie / Imprimerie
Fournitures de bureau
Photocopies

Zone industrielle de Champ Roman
rue du Tour de l'eau
38 400 ST MARTIN D'HERES - Tél. 76 54 57 57